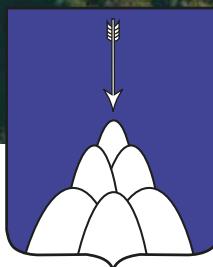
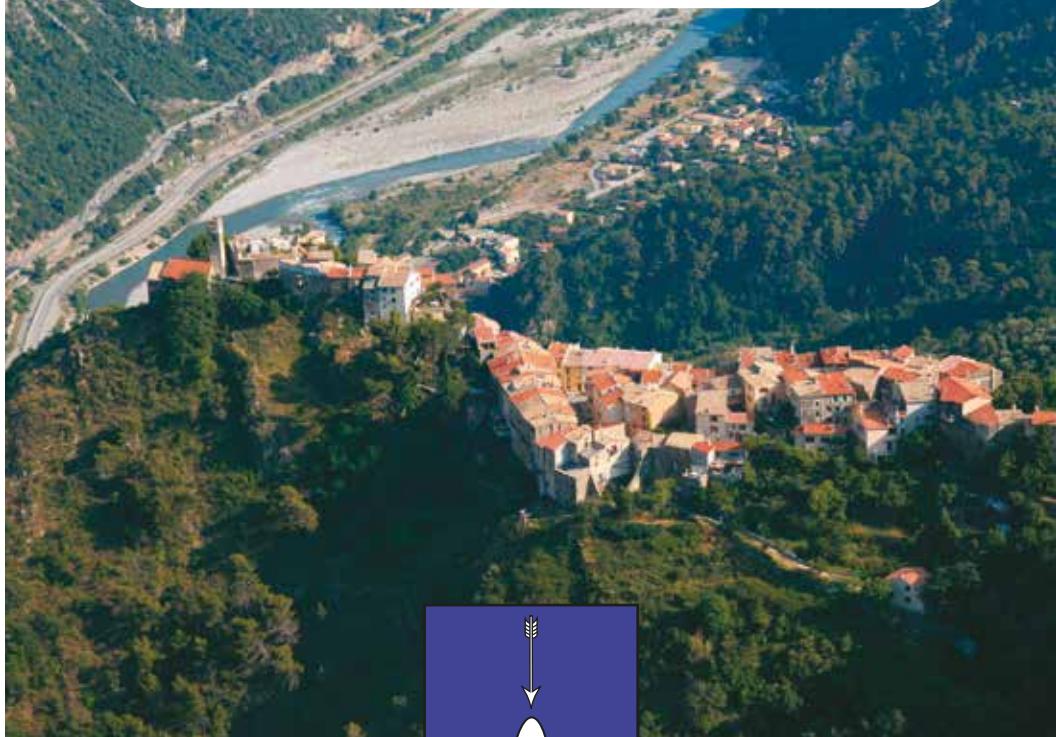




Bonson

Livret d'accueil - Nouveaux arrivants



BONSON

Chère amie, cher ami,

Nous sommes très heureux, mon équipe municipale et moi-même, de vous accueillir dans notre très joli village de l'arrière-pays.

Vous faites désormais partie de la famille bonsonnoise...
Une famille qui possède un beau patrimoine, une histoire, des valeurs et qui aime se retrouver autour de moments festifs et conviviaux.

Dans ce livret, nous vous présentons Bonson et ses atouts,

ses animations et toutes les choses qui font qu'aujourd'hui nous vivons bien tous ensemble !

Bonne lecture, cher Bonsonnoise, cher Bonsonnois, et à très vite dans les rues de notre commune ou à la mairie, où mon équipe et moi-même sommes à votre disposition et à votre écoute pour que vous vous sentiez intégré(e) au mieux au sein de notre famille. Votre famille....

Jean-Claude Martin, Maire de Bonson



LE VILLAGE

Bonson est un village perché typique de l'arrière-pays niçois, à une demi-heure de la côte et une heure des stations de sports d'hiver d'Auron et Isola 2000.

Il est accroché au massif montagneux du Mont Vial, et construit tout en longueur, tel un belvédère vertigineux qui domine, du haut d'un à-pic de 300 mètres, les vallées du Var et de l'Estéron.

Si, au XI^e siècle, un château fortifié se dressait à l'emplacement du cimetière actuel, les traces du passé n'ont pas toutes disparu, puisque la grosse église à clocher carré qui domine le village remonterait au XIV^e siècle. À noter, une rue panoramique permet aujourd'hui d'en faire le tour.

Déambuler sur ce parcours, en escaliers, permet de découvrir les ruelles intimes et encore médiévales de Bonson, aux façades ocre, ivoires ou orangées agrémentées de volets bleus ou bruns, mais aussi les passages couverts et linteaux de pierre usées par le temps, les terrasses avec vue imprenable, ainsi que les poteries et jarres décoratives ici ou là, dans lesquelles poussent des plantes grasses.

Le clou du spectacle ? Indéniablement, le panorama inoubliable qui s'offre alors à vous : on peut y admirer les plaines lointaines, où coulent le Var et la Vésubie, mais aussi les collines couvertes d'oliviers et de figuiers, dont certaines sont étrangement travaillées par l'érosion.

Une nature préservée, à deux pas de la Côte d'Azur touristique, au sein de laquelle vivre est un éternel bonheur !

Une sérénité qui attire de plus en plus de monde puisque lors du dernier recensement, 737 habitants ont été comptabilisés, 4,39 % de plus par rapport à 2012.



CINQ QUARTIERS, CINQ SITES À DÉCOUVRIR

Les 5 principaux quartiers de Bonson se nomment Le Gabre, Le Village, route de Revest, Saint-Hospice-les-Cials, les Combes et Les Salles les Serres.

Cinq quartiers, cinq sites à découvrir sans modération !



UN PATRIMOINE HISTORIQUE TRÈS RICHE

Bonson a toujours appartenu au comté de Nice et faisait partie du grand diocèse de Glandèves. Bonson était un passage obligé pour les voyageurs désirant se rendre à Puget-Théniers en longeant le Var avant de remonter l'Estéron, s'ils le désiraient.

À cette époque, l'histoire de Bonson est conjointe à celle de son pont que les habitants veulent construire dès 1675. Deux ans plus tard, le pont est enfin sur pied, avant d'être détruit par les crues en 1700... Puis reconstruit avant son nouvel effondrement en 1829. Aujourd'hui, le pont Charles-Albert, érigé en 1852, est toujours en fonction.

Au temps des Seigneurs, dès le XVIII^e siècle, la seigneurie de Bonson est codirigée par les Liti, les Lascaris, les Chabaud et les De Gubernatis.

L'histoire de Bonson est aussi intimement liée à celle du Gabre, quartier situé « en bas », dans la vallée du Var. A la fin du XIX^e siècle, ce hameau est essentiellement constitué par les jardins des habitants du village. Une usine d'électrochimie s'installe alors ici. Un pont vient remplacer la passerelle en bois qui permettait jusqu'alors de traverser le Var. C'est ensuite une usine hydro-électrique qui est construite dans ce quartier où seules quelques familles résident encore. D'autres habitations y seront établies après l'éboulement meurtrier de 1963 qui touche la commune toute proche de Plan du Var. Le secteur se développe alors avec la création notamment d'une école et d'une mairie annexe. Sans altérer le lien historique qui le lie au village.

Notons également un terrible tremblement de terre, le 23 février 1887, qui fera de nombreux morts au sein de la commune.

Ces différentes époques ont toutefois permis de construire un patrimoine très riche, toujours admiré et visité de nos jours.





L'église Saint-Benoît

L'église paroissiale se situe au quartier de la tour au-dessus du python rocher qui surplombe les vallées du var et de la Vésubie.

De style roman, construite entre les XIII^e et XIV^e siècles, mobilier a été classé au titre des monuments historiques.

Elle y renferme trois retables : celui de Saint-Jean-Baptiste, d'Antoine Bréa (1517), de Saint-Benoît, attribué à Jacques Durandi et celui de Saint-Antoine.

Plusieurs chapelles y sont associées :

la Chapelle Saint-Antoine, sur la place Désiré-Scöffier ;
la Chapelle Saint-Jean, située rue basse ;
la Chapelle Saint-Antoine-de-Padoue ou du Passé, sur la rue de la Tour, la chapelle Saint-Hospice, sur le plateau de Saint-Hospice, où se déroule chaque année une procession avec la statue du Saint réalisée par Marius Giacomo.



Le moulin à huile

Bonson possède également un patrimoine naturel inestimable lié, surtout, à l'huile d'olive. L'olivage de Bonson, s'étend sur 100 hectares. Avec son moulin à huile, le village permet aux producteurs locaux de presser leur propres

olives classées d'appellation d'origine contrôlée, olives de Nice de type cailletier, et de posséder une huile d'olive locale. Chaque année le village fête l'olive au mois de juin.



BONSON, UN VILLAGE EN MOUVEMENT

- ▶ La **COMMUNE** propose des animations toute l'année en complément de ces différentes manifestations : Cinéma Itinérant, spectacles en partenariat avec Les Estivales du Conseil Départemental, troc de livres, expositions, etc.
- ▶ Un **STADE multisports** est ouvert au public à quelques pas de l'école primaire.
- ▶ Un **MUR d'escalade** est également disponible à quinze minutes de marche de la mairie en allant sur le Peleret.
- ▶ Quelques **SENTIERS DE randonnées** et de VTT sont aussi accessibles depuis Bonson.
- ▶ La **VIE associative** au sein du village est assez diversifiée : l'APE (association de parents d'élèves) propose tout au long de l'année divers événements à thèmes pour Noël, Carnaval Halloween ou Pâques.
- ▶ Le **VILLAGE bouge**. Il est en mouvement permanent grâce notamment au comité des fêtes « Li Bounsonnenc » qui organise la fête patronale de la saint Benoit et les fêtes traditionnelles. Il propose également une multitude de festivités tout au long de l'année : concours de boules (rondes et carrés), de belote, repas dansant tournoi sportif, vide grenier etc.
- ▶ À l'occasion de la **FÊTE votive** du village et du Gabre, une tradition se perpétue depuis des lustres, celle de l' aubade aux habitants les plus jeunes, accompagnés d'un accordéoniste ou de fifres et tambourins. En groupe, ils vont donner une aubade aux Bonsonnois lesquels, offrent ensuite le verre de l'amitié et un don au Comité des fêtes. Un réel moment de convivialité et d'échanges avec, notamment, les anciens !
- ▶ L'**ASSOCIATION des festivités du Gabre** propose un repas traditionnel en plein air au mois de juillet.
- ▶ Enfin, **DIFFÉRENTES associations** permettent de compléter le programme des festivités : l'association de chasse Saint-Hubert ; l'association de danse country ; l'association sport et loisir ; l'association « en faim de comtes » ; et l'association de yoga...
- ▶ La **RÉSERVE COMMUNALE de Sécurité Civile** (RCSC) est une équipe de bénévoles dont l'objectif est d'aider l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance de la population en cas de crise d'origine naturelle (inondations, tempête, incendie) ou industrielle. Tout citoyen peut y adhérer.

LES BONSONNOIS INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

La municipalité a développé de nombreux moyens de communication afin que les Bonsonnois soient le mieux informés possible !

L'application illiwap

Elle vous donnera l'information en temps réel sur tout évènement de la commune (infos météo, Conseil municipal, centre de loisirs, festin de la St Benoît).



Site WEB de la commune : www.bonson.org

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons sur le portail WEB de notre commune. Cet outil n'est pas un simple site internet mais il a vocation à vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin pour mieux connaître la commune. Il est aussi utile pour participer à la vie du village, profiter des manifestations, des évènements proposés et partager des projets communs pour mieux y vivre. Un onglet vous aidera dans toutes vos démarches administratives (impôts, carte grise, CNI, allocations).



Le bulletin municipal : Les feuilles de Bonson

Le bulletin municipal vous est gracieusement déposé dans vos boîtes aux lettres plusieurs fois par an. Des numéros spéciaux sont également prévus. Il est le lien entre les Bonsonnois et la vie du village. Il sera également consultable sur le site de la commune.

Panneaux d'affichage

Deux panneaux d'affichage lumineux sont présents et vous transmettent également l'information importante du moment. Il y en a un à l'entrée du quartier du Gabre ainsi qu'un à l'entrée du quartier des Salles.



Facebook

Sur la page Commune de Bonson 06830, sont également diffusées des informations utiles sur la vie du village

LES NUMÉROS UTILES



Mairie - Tél. : 04 93 08 58 39

mairie-bonson@wanadoo.fr

Les agents municipaux vous y accueillent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Permanence Mairie ou Mairie annexe du Gabre par un membre du conseil municipal le samedi de 9 h 30 à 11 h 30



Agence postale - Tél. : 04 93 08 58 39

Un agent municipal vous propose ses services du lundi au samedi de neuf heures à 12 h et de 14 h à 16 h sauf le mercredi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche



Médiathèque - Tél. : 04 92 08 10 67

Cédric vous ouvre les portes : Pour tous : le mercredi de 14 h à 16 h ; le vendredi de 16 h 30 à 18 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Pour l'école : le jeudi.

Pour les enfants des ateliers, le mercredi de 10 h à 12 h.



Ecole les amandiers - Tél. : 04 92 08 10 37

Elle se situe au village. Elle est ouverte pour les enfants de toute la commune. Elle accueille les enfants de la maternelle à la primaire sur trois classes. La commune organise le transport scolaire pour les enfants du quartier du Gabre.

Un service de restauration 50 % bio est proposé.

Un accueil est assuré le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 15.



Centre de loisirs

Ouverture toutes les vacances scolaires sauf Noël et cinq semaines l'été du 1^{er} juillet au 15 août.

Un accueil est proposé tous les mercredis



Epicerie-Bistrot La Bonsonnoise - Tél. : 04 93 29 21 16

Depuis qu'elle a récupéré la licence IV, Rita a modifié ses horaires qui sont les suivants :

Fermeture lundi toute la journée

Mardi mercredi jeudi dimanche 8 h 30 - 14 h

Vendredi samedi 8 h 30 - 14 h 18 h - 21 h

Elle propose plats du jour, salades, plancha en restauration.



Ramassage des ordures : lundi et jeudi

Passage des encombrants : le mercredi aux endroits prévus proche des containers à ordures (hors gravats, déchets verts, pneus, bouteille de gaz, ...) La déchetterie la plus proche se trouve à Carros pour le reste de vos déchets (Tél. : 04 93 08 97 04)

Gros encombrants : enlèvement gratuit uniquement sur rendez-vous aux 39 06 du lundi au samedi de 9 h à 20 h.